

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Cette Fiche Technique Santé Sécurité a été préparé de manière conforme aux directives de la CE, du SIMDUT canadien et aux réglementations du communiqué des Dangers d'OSHA.

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA COMPAGNIE/ENTREPRISE

Bacharach, Inc.
621 Hunt Valley Circle
New Kensington, PA 15068

Téléphone d'urgence : (800) 424-9300 (Chemtrec)
Téléphone d'information : (724) 334-5760
Télécopieur : (724) 334-5763

Nom du produit : Thermomètre au mercure

Numéro du produit: 12-0020, 12-0177 **Numéro de FTSS :** 99-0094 **Numéro de revision:** 10

Date de préparation/révision de la FTSS : 30 Novembre 2009

SECTION 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Non chimique :	CAS# / EINECS#	%	Classification de l'EU (67/548/CEE)
Mercuré	7439-97-6 / 231-106-7	Varie	T+, N R26, R48/23, R61, R50/53
Verre	Mélange	Équilibre	Ne s'applique pas.

Se référer à la section 16 pour plus de renseignements sur la classification UE.

SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Inodore, liquide argenté avec un lustre métallique contenu dans un thermomètre en verre.

Aperçu d'urgence : Un contact avec du liquide de mercure peut provoquer une irritation ou des dégâts des yeux. Peut causer une irritation de la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques. L'inhalation de vapeur et l'ingestion peut provoquer un empoisonnement. Une surexposition prolongée peut provoquer des dégâts au système nerveux central et aux reins. Le mercure a été trouvé de causer des effets indésirables sur la reproduction selon des données sur les animaux. Les thermomètres peuvent se briser à des températures élevées.

Classification UE de la préparation (1999/45/CE) : Très toxique (T+) Dangereux pour l'environnement (N) R26, R49/23, R61, R50/53

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Laver immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, tout en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver rigoureusement avec du savon et de l'eau. Consultez un médecin. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. (Jeter les chaussures contaminées)

Inhalation : Emmenez immédiatement la victime à l'air frais. Administrer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Si la victime est consciente, provoquer le vomissement comme il est indiqué par le personnel médical. Ne jamais rien administrer par la bouche ou provoquer le vomissement à une personne inconsciente ou en convulsion.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Thermomètre au mercure

FTSS NO: 99-0094

SECTION 5. DONNÉES SUR LE DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

- Médias d'extinction :** Utiliser n'importe quel agent adéquat pour les feux environnant.
- Procédures spéciales pour combattre les incendies :** Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome homologué et un vêtement protecteur complet pour tous les incendies impliquant des produits chimiques.
- Dangers d'incendie et d'explosion peu communs :** Le mercure n'est pas combustible mais peut s'évaporer lorsqu'il est chauffé, créant des vapeurs toxiques. Les thermomètres peuvent se briser à des températures élevées.
- Produits de combustion dangereuse :** Peut émettre des vapeurs de mercure.

SECTION 6. MESURES POUR LES REJETS ACCIDENTELS :

Recueillir le mercure déversé en utilisant une trousse contre le déversement de mercure ou avec une pompe aspirante et un ballon d'aspiration. Recouvrir les petites gouttes avec du polysulfide de calcium ou un excès de soufre. Recueillir dans un conteneur refermable. Empêcher de rentrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Pratique de travail:** Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Évitez de respirer les vapeurs. Laver rigoureusement après contact. Le mercure déversé émane des vapeurs inodores, toxiques. Si le thermomètre se brise, nettoyer rigoureusement tout le mercure.
- Précautions spéciales:** Ne pas exposer les thermomètres en verre à une chaleur extrême.
- Entreposage :** Entreposer dans un endroit frais. Les protéger des brisures. Les conteneurs cassés peuvent être dangereux lorsque vides puisqu'ils retiennent des résidus de mercure. Observer tous les avertissements et les précautions pour ce produit.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Non chimique :	Limites d'exposition
Mercure	0.1 mg/m3 Plafond OSHA LPE 0.025 mg/m3 (peau) MPT ACGIH VLS 0.1 mg/m3 (peau) MPT DFG TRGS 900
Verre	Ne s'applique pas.

- Ventilation :** Aucune ventilation spéciale n'est requise pour un usage normal.
- Protection des voies respiratoires :** Aucun nécessaire pour un usage normal. Porter un appareil respiratoire homologué par NIOSH avec une cartouche contre les vapeurs de mercure ou un appareil respiratoire autonome si les limites d'exposition sont dépassées ou pour le nettoyage du déversement.
- Gants :** Aucun nécessaire pour un usage normal. Porter des gants Saranex ou Barricade pour le nettoyage du déversement.
- Protection des yeux :** Aucun nécessaire pour un usage normal. Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches pour le nettoyage du déversement.
- Autre équipement protecteur :** Aucun nécessaire pour un usage normal. Porter des vêtements imperméables au besoin pour le nettoyage du déversement.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Thermomètre au mercure

FTSS NO: 99-0094

SECTION 9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Aspect et odeur : Inodore, liquide argenté avec un lustre métallique contenu dans un thermomètre en verre.

pH :	S/O	Densité :	13.55
Point d'ébullition :	674°F/357°C	Pression de vapeur :	0.0018 mmHg @ 25°C
Point de fusion :	-38°F/-39°C	Densité de vapeur :	7.0
Solubilité dans l'eau :	Insoluble	Pourcentage volatil :	100% @ 21°C
Coefficient octanol/eau :	Non déterminé		
Point d'éclair :	N'est pas combustible		
Méthode d'essai :	S/O		
Température d'auto-inflammation :	S/O		
Limites d'inflammabilité :	LEI :	S/O	
	LES :	S/O	

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Stable
Conditions à éviter :	Températures élevées.
Incompatibilité :	Acétylène, ammoniac, oxyde d'éthylène, dioxyde de chlore, azides, oxydes de métal, silane de méthyle, lithium, rubidium, oxygène, carbonyles de métal.
Produits de décomposition dangereuse :	À des températures élevées, le mercure s'évapore pour former des vapeurs de mercure très toxique.
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Conditions à éviter :	S/O

SECTION 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets possibles sur la santé :

Contact avec les yeux :	Peut provoquer une irritation, rougeur et une vision floue. Peut causer des dommages oculaires permanents.
Contact avec la peau :	Peut provoquer une irritation et une réaction allergique. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques avec des symptômes similaires à ceux répertoriés dans le cas d'ingestion.
Inhalation :	Les vapeurs peuvent provoquer un mal de gorge, toux, douleur, difficultés respiratoires, essoufflement, maux de tête, faiblesse musculaire, anorexie, troubles gastro-intestinaux, bourdonnement dans les oreilles, changement dans le foie, fièvre, bronchite et pneumonie. Réaction allergique, dégâts aux reins et au cerveau peuvent se développer.
Ingestion :	Brûlure à la bouche et à la gorge, soif, nausée et vomissement. Le mercure métallique n'est pas normalement absorbé d'une telle manière de causer des effets aigus.
Effets de santé chroniques :	Une surexposition prolongée au mercure peut causer du mercurialisme, qui est caractérisé par des faibles tremblements et éréthisme (qui se manifeste par une timidité anormale, dépression, abattement, irritabilité ou excitabilité). Dans des cas sévères, hallucinations, perte de mémoire et détérioration mentale peuvent se développer. D'autres effets incluent des dégâts aux reins, stomatite, relâchement des dents, des lignes bleues dans les gencives, diarrhée, perte de poids, et sensibilisation. Le mercure est rapporté de causer des effets indésirables sur la reproduction chez les animaux de laboratoire.
Statut carcinogène :	Le mercure n'est pas répertorié comme un cancérigène par IARC, NTP, ACGIH, OSHA ou par le directive de l'UE.
Troubles médicaux aggravés par l'exposition :	Des troubles respiratoires, rénaux et du système nerveux central préexistants peuvent s'aggraver à la suite d'une exposition. Les personnes avec des allergies connues ou ayant une sensibilisation connue au mercure peuvent s'aggraver par l'exposition.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Thermomètre au mercure

FTSS NO: 99-0094

Donnée sur la toxicité aigue: Mercure: Aucune donnée n'est disponible

Donnée sur l'effet irritant: Le mercure est un irritant des yeux, de la peau et respiratoire.

Sensibilisation : Le mercure a été rapporté de provoquer une sensibilisation chez les humains et les animaux.

Toxicité reproductive : Le mercure a été rapporté de provoquer une toxicité reproductive chez les animaux de laboratoire. Il est rapporté de provoquer des défauts de naissance et une fertilité affaiblie chez les males et femelles.

Tératogénicité : Le mercure a été rapporté de causer une tératogénicité chez les animaux de laboratoire.

Mutagénicité : Le mercure est mutagénique dans certains systèmes d'essai.

Effets synergiques: D'autres métaux lourds avec les mêmes organes cibles peuvent causer des effets additifs indésirables sur la santé.

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mercure: CL50/96-heure Poisson-chat - 0.35 mg/l
CL50/96-heure têtards - 0.051 ppm

SECTION 13. ÉLIMINATION

S'en débarrasser selon les normes locales, fédérales et de l'état.

Code des déchets dangereux selon RCRA: U151

SECTION 14. DONNÉE SUR LE TRANSPORT

Désignation pour l'expédition selon DOT : Mercure, contenu dans des articles manufacturés

Classification des dangers selon DOT : 8, PG III

Numéro ONU : UN2809

Étiquettes requises par DOT (49CFR172.101) : Corrosif

Substance dangereuse (49CFR172.101) : Mercure

Quantité à déclarer : 1 livre

Numéro de guide d'intervention d'urgence : 172

Désignation pour l'expédition selon IATA : (Association de Transport Aérien International) : Mercure, contenu dans des articles manufacturés

Classification de danger IATA: 8, PG III

Numéro ONU : UN2809

Étiquettes de danger de IATA requis : Corrosif (Aéronef de passagers et de cargo voir 805)

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Thermomètre au mercure

FTSS NO: 99-0094

SECTION 15. AUTRE RENSEIGNEMENT RÈGLEMENTAIRE

Règlements Fédéraux des É.U. :

SARA 311/312 : Les catégories de danger pour la section 311/312 SARA de Santé aigu, santé chronique.
rapport :

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration annuelle sur le déversement selon la section 313 de SARA (40 CFR 372) :
Mercure 7439-97-6 Plusieurs quantité

Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA : 1lb.

Loi sur le Contrôle des substances toxiques (E.U.): Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA.

RÈGLEMENTATIONS DES ETATS :


Proposition 65 de Cali- Ce produit contient les substances suivantes connues par l'État de la Cali- Mercure.
formie : formie de causer une toxicité développementale (défauts de naissance):

REGLEMENTATION INTERNATIONALE :

Inventaire australien des Substances chimiques: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire AICS.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Classification SIMDUT canadienne :

	Catégorie D - Division 1A - (Matière très toxique causant des effets toxiques immédiats et graves)
	Catégorie D - Division 2A - (Matière très toxique causant d'autres effets toxiques)
	Classe E - (corrosif)

Ce produit a été classé en accord avec les critères de danger du CPR et la FTSS contient tous les renseignements requis par le CPR.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine: Tous les composés sont répertoriés dans l'Administration sur la Protection environnementale de l'État de la République de Chine IECSC.



Inventaire européen des substances chimiques commerciales: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EINECS.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Thermomètre au mercure

FTSS NO: 99-0094

Étiquetage de la communauté européenne : Contient du mercure

 <p align="center">Très toxique</p>  <p align="center">Dangereux pour l'environnement</p>	<p>R26 Très toxique par inhalation. R48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.</p>
---	--

Japon MITI:

Tous les composants de ce produit sont des substances chimiques actuelles telles que définies sous la loi sur le contrôle des substances chimiques.

Liste coréenne des produits chimiques existants:

Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire KECL.

Inventaire des Produits Chimiques de la Nouvelle Zélande:

Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire NZIoC.

Inventaire des Produits Chimiques et des Substances Chimiques des Phillipines :

Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire PICCS.

SECTION 16. AUTRE INFORMATION

Évaluations des dangers NFPA : SANTÉ : 3 INCENDIE : 0 RÉACTIVITÉ : 0

Classifications UE et Phrases de risque comme référence (Se référer aux sections 2 et 3) :

- T+ Très toxique
- N Dangereux pour l'environnement
- R26 Très toxique par inhalation.
- R48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Date de la dernière révision de FTSS: 10 mars 2006

Sommaire de révision : Section 2, 3, 4, 12, 15, 16

L'information précédente est considérée correcte et actuelle quand à la date de préparation de cette Fiche Technique Santé Sécurité. Étant donné que l'usage de cette information et que les conditions d'utilisations de ce produit sont en dehors du contrôle de Bacharach, Inc, il est à l'utilisateur de s'assurer que l'usage de ce produit soit sécuritaire.